

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2008



M.A.C.S.F.

Notre vocation, c'est **VOUS**

Mutuelle Assurance Epargne Financement



Sommaire

■ LE GROUPE MACSF P 04

Présentation générale P 04

Présidence et Direction Générale P 08

Message du Directeur Général du Groupe P 15

Les Directions P 16

Organigramme des organes de direction du Groupe MACSF P 18

Organigramme du Groupe MACSF P 19

Les chiffres clés de 2008 P 20

Les Produits et les Services P 21

■ COMPTES COMBINÉS DE MACSF *SGAM* P 22

Rapport de Gestion P 24

Rapport des Commissaires aux Comptes P 26

Bilan Combiné P 28

Compte de résultat combiné P 30

Annexe aux Comptes Combinés de MACSF *SGAM* P 32



PRÉSENTATION GÉNÉRALE GROUPE MACSF

MACSF SGAM - Société de Groupe d'Assurance Mutuelle



Président :
Docteur Pierre-François CAMBON



Directeur Général :
Michel DUPUYDAUBY



MACSF assurances

Président : **Docteur Gilbert PLOUD** - Directeur Général : **Marcel KAHN**
Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
SIREN N° 775 665 631



MACSF épargne retraite

Président : **Docteur Pierre-François CAMBON** - Directeur Général : **Hervé BOUCLIER**
Société Anonyme au capital de 58 737 408 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
403 071 095 RCS NANTERRE

MACSF financement

Président : **Docteur Pierre-François CAMBON** - Président du Directoire : **Joël POIRAT**
Société Financière
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 €
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
343 973 822 RCS NANTERRE
Etablissement secondaire : 1 rue Brunel, 75017 PARIS



MACSF prévoyance

Président : **Docteur Philippe ÉVEILLEAU** - Directeur Général : **Stéphane DESSIRIER**
Société d'Assurance Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
SIREN N° 784 702 375



LE SOU MÉDICAL

Président : **Docteur Pierre-Yves GALLARD** - Directeur Général : **Nicolas GOMBAULT**
Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles
Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
784 394 314 00032 RCS NANTERRE



MFPS (Mutuelle Française des Professions de Santé)

Président : **Patrick TSIANG** - Directeur Général : **Stéphane DESSIRIER**
Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité
Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX
N° immatriculation : 315 281 097

LES ADMINISTRATEURS

Administrateurs élus par les sociétaires

	MACSF SGAM	MACSF assurances
Dr Gérard AGULHON , Médecin Généraliste	Administrateur	
Pr Alain BAGLIN , Professeur de Médecine	Administrateur	Vice-Président
Dr Pierre-François CAMBON , Chirurgien Dentiste	Président	Vice-Président
Dr Laurence CARPENTIER , Chirurgien Dentiste	Administrateur	Administrateur
Dr Michel CHABRE , Chirurgien Dentiste		Administrateur
M. Jean-Luc CHAPEY , Infirmier		
Pr Anne-Claude CREMIEUX , Professeur de Médecine		
Dr Françoise de LARRARD , Médecin Endocrinologue	Administrateur	Vice-Président
Mme Anne-Marie DOUBECK , Sage-femme		
M. Michel DUPUYDAUBY		
Dr Georges-Eric ERNOUF , Chirurgien Dentiste		
Dr Philippe ÉVEILLEAU , Chirurgien Dentiste	Administrateur	Administrateur
Dr Thierry FARMAN , Directeur - Médecin Coordinateur du Comité Médical		
Dr Pierre-Yves GALLARD , Chirurgien Urologue	Vice-Président	Administrateur
Dr Jean-François GERARD-VARET , Médecin Généraliste		
Mme Nicole HUGON , Infirmière		Administrateur
Dr Xavier LAQUEILLE , Médecin Psychiatre		Administrateur
Pr Marie-Claire LAXENAIRE , Professeur de Médecine	Administrateur	
M. François MAIGNIEN , Masseur Kinésithérapeute Rééducateur		
Dr Patrick MARCHAND , Chirurgien Dentiste		
Dr Jean-Claude MICHEL , Chirurgien Dentiste		
Dr Guy MOREL , Chirurgien Dentiste		
M. Jean-François NAUD	Administrateur	Administrateur
Dr Jean-Yves NOIREAU , Vétérinaire	Administrateur	Administrateur
Dr Gilbert PLOUD , Médecin Généraliste	Vice-Président	Président
Mme Fanny RUSTICONI , Masseur Kinésithérapeute		
Mme Dominique TAKIZAWA		
Pr André VACHERON , Professeur de Médecine	Administrateur	Administrateur, Vice-Président d'honneur
Dr Hubert WANNEPAIN , Médecin Généraliste		
Mme Anne-Claude WITTLIN , Pharmacien		Administrateur, Secrétaire du Conseil

Administrateurs élus par les salariés

	MACSF assurances	LE SOU MÉDICAL
M. Jean-François BABI	Administrateur	
M. Karim KENFOUL		
M. Guy LAVILLE	Administrateur	
M. Nicolas LOUBRY		Administrateur
M. Patrick PAXION		

DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Administrateurs élus par les sociétaires

Nommés par l'AGO des actionnaires

LE SOU MÉDICAL	MACSF prévoyance	MACSF épargne retraite	MACSF financement
Administrateur			
	Administrateur	Administrateur	
Administrateur	Vice-Président	Président	Président du Conseil de Surveillance
	Vice-Président	Administrateur, Secrétaire du Conseil	
	Administrateur	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance
Administrateur			
Administrateur			
Vice-Président	Administrateur	Administrateur	
Administrateur			Membre du Conseil de Surveillance
Administrateur			
Vice-Président	Président	Vice-Président, Administrateur	
Secrétaire du Conseil, non Administrateur			
Président	Administrateur	Administrateur	
Administrateur			
		Administrateur	
Administrateur			
Administrateur		Administrateur	
	Administrateur, Secrétaire du Conseil	Administrateur	
Administrateur			Membre du Conseil de Surveillance
	Administrateur	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance
Administrateur		Administrateur	
Administrateur	Vice-Président	Administrateur, Vice-Président	Vice-Président, Membre du Conseil de Surveillance
	Administrateur		
		Administrateur	
Administrateur, Vice-Président d'honneur	Administrateur	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance
Administrateur	Administrateur	Administrateur	
Administrateur	Administrateur	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance

Administrateurs élus par les salariés

MACSF prévoyance	MACSF épargne retraite
Administrateur	
Administrateur	

PRÉSIDENCE ET



DIRECTION GÉNÉRALE



MACSF assurances



Dr Gilbert Pioud

Président
MACSF assurances



Marcel Kahn

Directeur Général
MACSF assurances

L'année 2008 a été une année particulièrement difficile pour les marchés financiers et pour l'économie mondiale en général.

Malgré cet environnement défavorable, MACSF assurances a poursuivi son développement, conformément à notre projet d'entreprise. Ainsi, le chiffre d'affaires et le nombre de contrats ont progressé régulièrement, au même rythme que les années précédentes. La croissance a été forte en assurances de personnes (prévoyance, santé) et moindre en assurances de dommages, avec notamment un marché de l'assurance automobile très concurrentiel. Cette performance commerciale est la manifestation de la confiance que les sociétaires continuent à nous témoigner et traduit combien nos produits restent adaptés, au meilleur prix, pour répondre aux besoins des sociétaires.

Les résultats techniques ont été satisfaisants en 2008, en ligne avec les années précédentes. Si la crise financière profonde et durable nous a privés d'une partie importante de nos produits, des placements ; il convient toutefois de noter que la gestion prudente et avisée de nos actifs nous a permis de n'avoir ni exposition aux emprunts hypothécaires "subprime", ni fonds monétaires dynamiques, ni monolines, ni différentes titrisations (ABS, RMBS, CLO, CDO), ni banques islandaises et pas plus de gestion alternative.

La baisse des revenus financiers explique l'essentiel de la baisse du résultat net comptable, qui s'établit à 13 878 K€ en 2008, à comparer à 35 805 K€ en 2007.

Dans le contexte actuel, (CAC 40 = -42,68% ; EUROSTOXX 50 = -44,28% ; Dow Jones = -34%), nous considérons que notre Mutuelle a bien résisté et demeure une société solide et modernisée. Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité s'établissent à 911 M€, à comparer au minimum réglementaire de 63 M€.

Le taux de couverture s'élève ainsi à 14,56 fois contre 19,55 fois au titre de l'année précédente.

La mutuelle MACSF assurances s'inscrit dans la SGAM MACSF, dont les chiffres combinés traduisent la solidité de l'ensemble du groupe. MACSF assurances ressort de l'année 2008 avec une solidité renforcée, gage de sa pérennité future.

Cette solidité est le garant de notre capacité à vous servir dans la durée avec toujours la même exigence de qualité au juste prix.

Parce que notre vocation, c'est vous !



Dr Philippe Éveilleau

*Président
MACSF prévoyance*



Stéphane Dessirier

*Directeur Général
MACSF prévoyance*

Confiance et sérénité

Malgré un environnement général difficile de crise financière, économique et sociale, en 2008 la stratégie de MACSF *prévoyance*, mise en œuvre par les équipes opérationnelles, est demeurée empreinte de maîtrise, d'adaptation, de création, de sécurisation et de prospective.

Maîtrise tarifaire des contrats santé alors que les dépenses de santé ont cru de 3,5 %. Le déficit annuel de la sécurité sociale atteint maintenant 20 milliards d'euros (près de 100 milliards de déficit cumulé), une augmentation de 2,9 % de la taxe pour le financement de la CMU a été actée pour 2009.

Adaptation technique pour les contrats prévoyance par l'intégration de la terminologie OMS pour les psychopathologies mais aussi adaptation économique par un effort sensible de revalorisation des prestations en cours (notamment les rentes) liées à ces mêmes contrats.

Création pour les masseurs-kinésithérapeutes et l'ensemble des professionnels paramédicaux de "packs" alliant couvertures santé, prévoyance et responsabilité civile professionnelle. Le vif succès remporté par ces produits témoigne de la légitimité de leur conception.

Sécurisation en confortant notre réassurance, en particulier pour la pandémie, auprès de notre filiale MACSF Ré. Sécurisation aussi grâce à une gestion financière exempte de toute initiative aventureuse.

Prospective entre autres dans la réflexion entamée, compte tenu des réalités futures, sur les évolutions à apporter aux contrats faisant intervenir l'âge de 65 ans comme étant, pour le moment, celui maximal de la cessation d'activité.

Dans un contexte plus que délicat, respectant son statut de mutuelle en ne se préoccupant que des intérêts de ses sociétaires auxquels elle appartient, MACSF *prévoyance* a, cette année comme toujours, veillé à mieux servir ceux qui lui font confiance.

LE SOU MÉDICAL



Dr Pierre-Yves Gallard

Président
LE SOU MÉDICAL



Nicolas Gombault

Directeur Général
LE SOU MÉDICAL

L'année 2008 restera comme une année assez folle sur le plan financier, l'année 2009 sera complexe sur le plan économique. Et malgré tout, en 2008, le Sou Médical a tracé sa route, plutôt sereinement, fêtant au passage ses 110 ans.

La protection juridique renforce sa position dominante auprès des professionnels de santé. L'assurance professionnelle se consolide. La souscription s'affine, la défense se renforce, la prévention des accidents médicaux trouve progressivement les chemins de l'efficacité et d'une notoriété justifiée, la revue Responsabilité augmente son audience. L'assurance des cliniques se met en place avec prudence et sagesse.

Nous avons accueilli à Paris début octobre 2008 l'association Américaine des assureurs médicaux et tous les membres de sa section internationale. Ce fut un grand succès comme le fût également le colloque avec nos médecins experts.

Notre monde est de plus en plus complexe. Nous ne pouvons tout prévoir, toutes les situations incroyables qui, demain, peuvent se présenter à nous. Nous ne sommes pas des astrologues.

Mais analysons le passé, préparons-nous à tirer profit de l'imprévisible, sachons ensemble saisir toutes les opportunités. Alors nous serons plus forts, et notre mutuelle restera indispensable pour le monde de la santé.

Un grand merci à tous et à toutes.

MACSF épargne retraite

MACSF financement



Dr Pierre-François Cambon

Président
MACSF épargne retraite
MACSF financement



Hervé Boulier

Directeur Général
MACSF épargne retraite



Joël Poirat

Président du Directoire
MACSF financement

L'année 2008 a connu une crise financière sans précédent. Dans ce contexte, MACSF épargne retraite a connu une baisse de sa collecte de 21% avec des versements de 843,9 millions d'euros.

Dans cet environnement difficile, la politique de gestion financière rigoureuse, la compétence de nos collaborateurs et leur prudence nous ont protégés de toute exposition à des actifs toxiques et nous ont permis de dégager des produits de placement nets de charge pour un montant de 601,9 millions d'euros.

La gestion prudente et avisée de la performance que nous distribuons chaque année aux détenteurs de contrat RES nous avait permis de constituer une provision pour participation aux bénéfices de 321,3 millions d'euros au 31 décembre 2007. La reprise en 2008 d'un montant de 81,8 millions d'euros a contribué à maintenir, pour la 3^{ème} année consécutive, un rendement net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux de 4,65%, qui situe la performance de ce contrat parmi les meilleurs du marché.

Pour ce qui est des contrats en unités de compte, les différents supports ont été pénalisés comme les indices boursiers de référence avec cependant une baisse légèrement moins importante.

Au 4^{ème} trimestre de l'exercice, alors que les informations sur la crise étaient inquiétantes, les titulaires de nos contrats ont continué à nous manifester leur confiance et il n'y a pas eu d'augmentation significative des demandes d'avances ou de rachats. Si nous avons connu une baisse de la souscription de nouveaux contrats en unités de compte, ceux en euros ont poursuivi une croissance de 29,6%, ainsi au 31.12.2008 le nombre des contrats en cours est de 266 731 soit une augmentation de 5,4%. Malgré la baisse de la collecte, comme chaque année, nous avons pu dégager un cash-flow positif de 265,9 millions d'euros soit 31,5 % des versements.

La volatilité des marchés financiers a conduit MACSF

épargne retraite à doter la provision pour risque d'exigibilité de 102,5 millions. Le résultat net de l'exercice est ainsi ramené à 5,4 millions d'euros.

Au terme de cet exercice, en l'absence de plus-value latente, les capitaux propres comptables de la société permettent de satisfaire au minimum réglementaire de marge de solvabilité de 513,7 millions d'euros. Cependant, au 31 décembre, dans le contexte incertain des effets de la crise financière qui pourrait perdurer en 2009 et au-delà, MACSF épargne retraite a décidé, à titre prudentiel, un renforcement de ses fonds propres afin de pouvoir faire face à un éventuel risque de liquidité.

La solidité financière du groupe MACSF a permis à la solidarité historique et culturelle de nos sociétés d'assurances mutuelles de s'exprimer à l'unanimité des conseils d'administration concernés. MACSF épargne retraite a procédé à l'émission de TSDI à hauteur de 200 millions d'euros, souscrit en totalité par MACSF assurances, portant ainsi la marge de solvabilité à 1 357,5 millions d'euros.

Pour MACSF financement, les décisions prises les années précédentes et les nouveaux produits mis à la disposition de nos sociétaires ont permis de relancer la croissance et de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Les comptes combinés présentés par la SGAM MACSF traduisent un résultat net consolidé de 28,3 millions d'euros en retrait sur l'exercice précédent et les capitaux propres consolidés sont en progression de 1,55 % à 1 837 millions au 31 décembre 2008.

Dans l'environnement difficile de cet exercice 2008, la qualité de nos acquis, de notre culture ainsi que l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs et des administrateurs nous ont permis, dans le respect des principes de gouvernance mis en œuvre, d'engager les évolutions inéluctables pour continuer de répondre à notre vocation de service des professionnels de la santé.

MFPS



Patrice Tsiang

Président MFPS



Stéphane Dessirier

Directeur MFPS

L'année 2008 a été caractérisée par la crise financière et les remous dus à la préparation de la loi Bachelot "Hôpital, Patients, Santé, Territoires" et ses conséquences pour les acteurs de la santé.

La hausse continue des dépenses de santé de 3,3% sur le plan national et l'augmentation forte de la contribution versée au fond de financement de la protection complémentaire de la CMU associées aux déficits chroniques de la Sécurité Sociale pèsent sur l'équilibre des complémentaires Santé aux garanties de plus en plus incontournables.

Néanmoins, malgré ce contexte difficile, la MFPS a doublé son chiffre d'affaires en 2008 qui dépasse désormais les 3,7 millions d'euros avec 3300 sociétaires supplémentaires ; les comptes annuels sont équilibrés assurant une marge de solvabilité renforcée dans le cadre d'une bonne pratique des règles de gouvernance.

L'adaptation de nos garanties avec le savoir-faire des collaborateurs du Groupe MACSF, le faire-savoir du réseau des délégués et des 300 correspondants hospitaliers apportent toute l'efficacité à nos contrats avec une couverture adaptée et des garanties renforcées, donnant une réponse exigeante à nos sociétaires, qui restent au centre de nos préoccupations.

L'opération itinérante "le Bus" nous a permis de nous déplacer au cœur des hôpitaux et de placer notre image au plus près des hospitaliers favorisant l'écoute et le dialogue, en continuant à marquer ainsi notre volonté de développement au sein de la communauté hospitalière.

Je remercie chacun d'entre vous de continuer à valoriser la MFPS qui poursuivra sa prodigieuse croissance pour maintenir les meilleures prestations au meilleur prix dans un esprit exigeant, solidaire et mutualiste.

MFPS (Mutuelle Française des Professions de Santé)

M. Patrice TSIANG	<i>Pédicure Podologue</i>	Président
Dr Paola RITTER	<i>Médecin Généraliste</i>	Vice-Président
M. Bernard GAUTIER	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	Trésorier
Dr Bernard AMSELEK	<i>Médecin Généraliste</i>	Administrateur
Dr Pierre-François CAMBON	<i>Chirurgien Dentiste</i>	Administrateur
Dr Laurence CARPENTIER	<i>Chirurgien Dentiste</i>	Administrateur
Dr Philippe EVEILLEAU	<i>Chirurgien Dentiste</i>	Vice-Président
Dr Pierre-Yves GALLARD	<i>Chirurgien Urologue</i>	Administrateur
Dr Richard HAZEN	<i>Médecin Généraliste</i>	Administrateur

M. François MAIGNIEN	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	Administrateur
Dr Patrick MARCHAND	<i>Chirurgien Dentiste</i>	Administrateur
Dr Jean-Yves NOIREAU	<i>Vétérinaire</i>	Administrateur
Dr Philippe RITTER	<i>Médecin Généraliste Spécialité Rhumatologie</i>	Administrateur
Dr Jacques ROYOLE	<i>Chirurgien Dentiste</i>	Administrateur
Dr Gilbert PIOUS	<i>Médecin Généraliste</i>	Administrateur
M. Thomas-Noël TEMMOS	<i>Directeur Adjoint Assurance Vie</i>	Administrateur
M. Stéphane DESSIRIER	<i>Directeur MFPS</i>	



**Dr Pierre-François
Cambon**
Président
MACSF SGAM



Michel Dupuydauby
Directeur Général
MACSF SGAM

Et demain...

L'année passée, je vous parlais de la nécessité d'être financièrement solides pour être sereins.

La crise violente que nous connaissons met en exergue l'importance de ce propos car un assureur est celui qui permet à ses assurés de traverser les crises, quel qu'en soit la taille. L'assurance existe de tous temps, inventée par les hommes dès qu'ils ont eu la sagesse de comprendre que c'est par l'entraide que l'on se protège le mieux contre les aléas de la vie.

Lors des années fastes, certains de nos sociétaires considéraient peut-être que le niveau de nos bénéficiaires était bien important pour des mutuelles. Ils comprennent aujourd'hui l'importance d'être prévoyants, et de constituer ainsi des provisions et des capitaux solides pour les périodes moins fastes.

Les assureurs ont aidé à traverser toutes les guerres, toutes les crises. La tempête gronde mais le bateau est solide et la barre est tenue par des mains fermes. Il en va ainsi de nos mutuelles au sein desquelles nos engagements, vos risques, vos économies, vos retraites sont confortablement à l'abri en attendant que le beau temps revienne.

C'est pour cela que les professionnels de santé qui nous ont précédé ont eu la sagesse de constituer nos mutuelles et ils ont bien fait.

Nous nous en portons garant.

LES DIRECTIONS

DIRECTIONS GÉNÉRALES



Michel DUPUYDAUBY

Directeur Général MACSF SGAM



Marcel KAHN

*Directeur Général Délégué
MACSF SGAM
Directeur Général
MACSF assurances*



Hervé BOUCLIER

*Directeur Général
MACSF épargne retraite
Directeur Assurance vie
Epargne retraite
Directeur Financier*



Stéphane DESSIERER

*Directeur Général
MACSF prévoyance
Directeur Assurances IARD
et Prévoyance
Directeur MFPS*



Nicolas GOMBAULT

*Directeur Général
du SOU MÉDICAL
Directeur du Risque Médical
et de la Protection Juridique*



Joël POIRAT

*Président du Directoire
MACSF financement
Directeur Activités Financement
et Bancaires*

DIRECTIONS CENTRALES



Serge de ANDOLENKO

*Directeur du Plan,
Contrôle et Qualité*



Marie-Anne BELEMBERT

*Directrice des Communications
et du Bureau Exécutif*



Hervé BOUCLIER

*Directeur Général
MACSF épargne retraite
Directeur Assurance vie
Epargne retraite
Directeur Financier*



Marc BRAKHA

Secrétaire Général



Joël POIRAT

*Président du Directoire
MACSF financement
Directeur Activités Financement
et Bancaires*



Amaury ROLAND-GOSSELIN

Directeur Juridique

DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES COMMUNES



Francis JOUANNAU

*Directeur Général Adjoint
MACSF assurances
Directeur du Réseau
et de la Production IARD*



Yves NABET

*Directeur des Systèmes
d'Information et de la Logistique
Directeur Général Adjoint
MACSF assurances*



Philippe PICARD

*Directeur Général Adjoint
MACSF assurances
Directeur de la Coordination
Opérationnelle et Marketing*

ORGANIGRAMME DES ORGANES DE DIRECTION DU GROUPE MACSF

Présidents des Conseils d'Administration et de Surveillance

- Pierre-François CAMBON
MACSF SGAM (SGAM)
MACSF épargne retraite (S.A.)
MACSF financement (S.A.D.)
- Gilbert PIOUS
MACSF assurances (S.A.M.)
MACSF RÉ S.A. (Société de Réassurance)
- Pierre-Yves GALLARD
LE SOU MÉDICAL (S.A.M.)
- Philippe ÉVEILLEAU
MACSF prévoyance (S.A.M.)

- Patrice TSIANG
MFPS (Mutuelle Française des Professions de Santé)
(Mutuelle du Code de la Mutualité)

Directions des Sociétés

MACSF SGAM

- Michel DUPUYDAUBY
Directeur Général
- Marcel KAHN
Directeur Général Délégué
- Hervé BOUCLIER
Directeur Général Adjoint
Vie-Finance
- Stéphane DESSIRIER
Directeur Général Adjoint
IARD
- Nicolas GOMBAULT
Directeur Général Adjoint
Médical
- Joël POIRAT
Directeur Général Adjoint
Social
- Serge de ANDOLENKO
Directeur
Plan-Audit
- Marie-Anne BELEMBERT
Directeur
Communication
- Amaury ROLAND-GOSSELIN
Directeur
Juridique

MACSF assurances

- Marcel KAHN
Directeur Général
- Francis JOUANNAU
Directeur Général Adjoint
Réseau
- Yves NABET
Directeur Général Adjoint
Informatique
- Philippe PICARD
Directeur Général Adjoint
Marketing
- Marc BRAKHA
Secrétaire Général
Secrétariat Général

MACSF épargne retraite

- Hervé BOUCLIER
Directeur Général

MACSF prévoyance

- Stéphane DESSIRIER
Directeur Général

LE SOU MÉDICAL

- Nicolas GOMBAULT
Directeur Général

MACSF financement

- Joël POIRAT
Président du Directoire

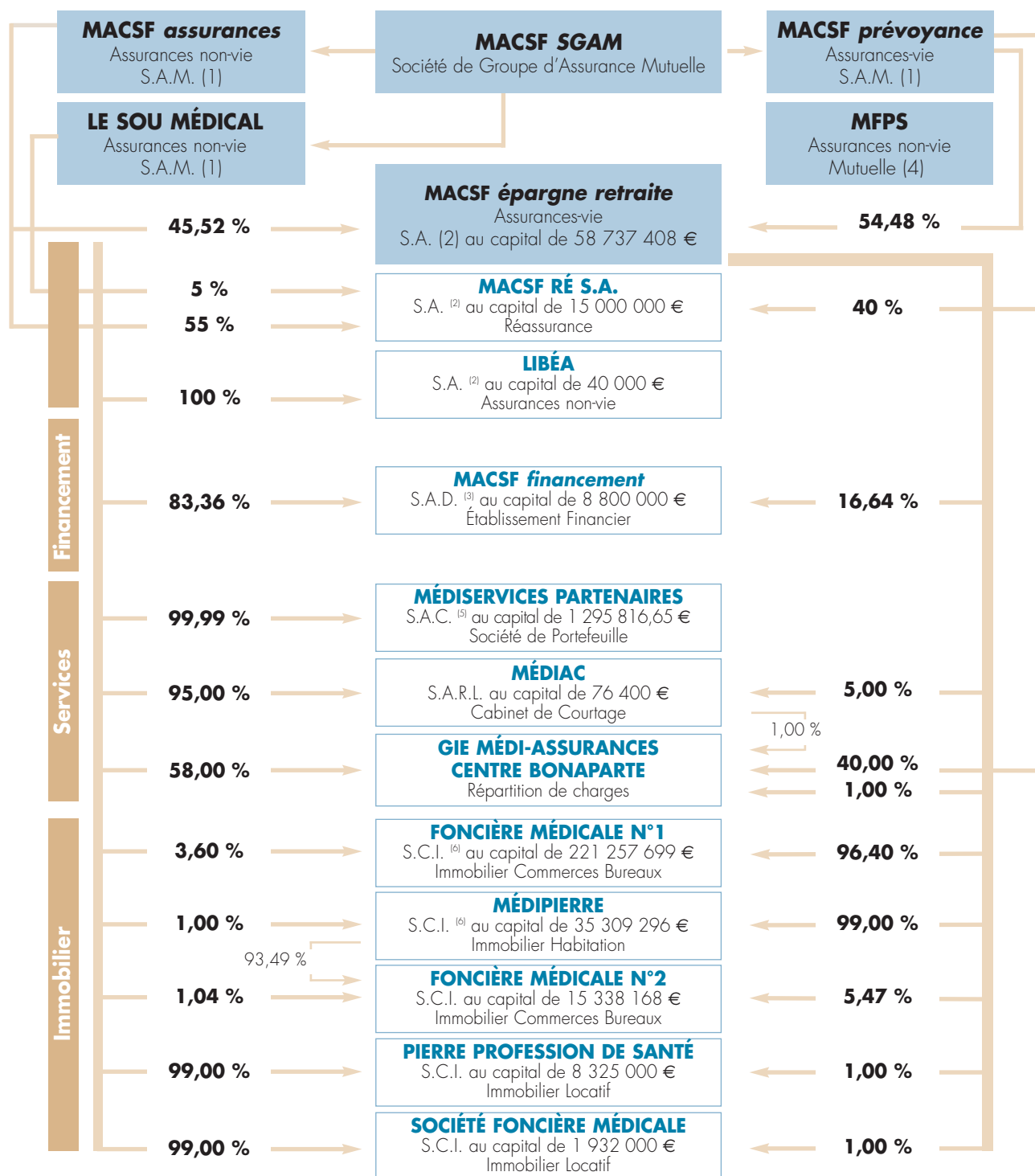
MFPS (Mutuelle Française des Professions de santé)

- Stéphane DESSIRIER
Directeur

Commissaires aux Comptes

- DELOITTE & ASSOCIÉS
- M. Bernard SCHEIDECKER

ORGANIGRAMME DU GROUPE MACSF

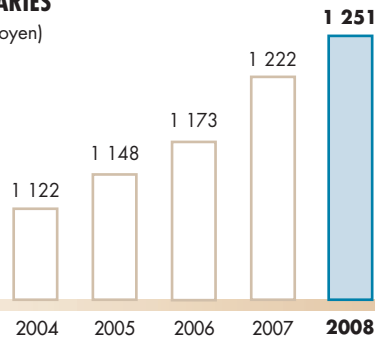


(1) Société d'Assurance Mutuelle. (2) Société Anonyme. (3) Société Anonyme à Directoire. (4) Mutuelle du Code de la Mutualité. (5) Société Anonyme Coopérative. (6) Support ACAVI.

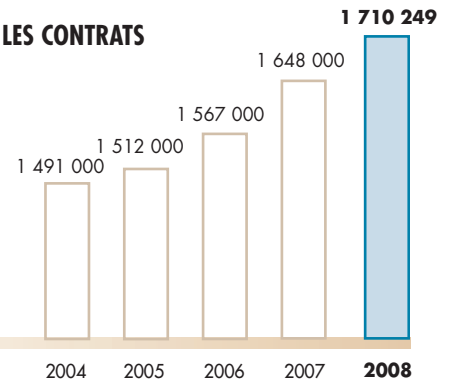
LES CHIFFRES CLÉS 2008

LES SALARIÉS

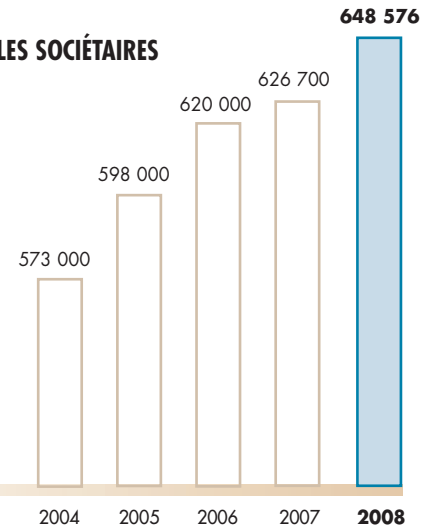
(effectif moyen)



LES CONTRATS

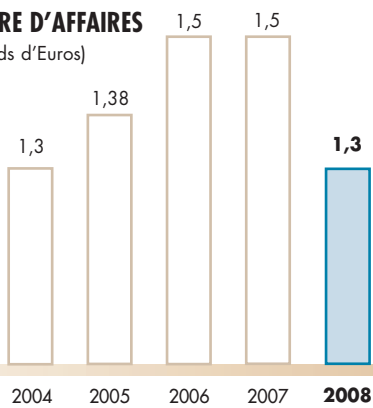


LES SOCIÉTAIRES



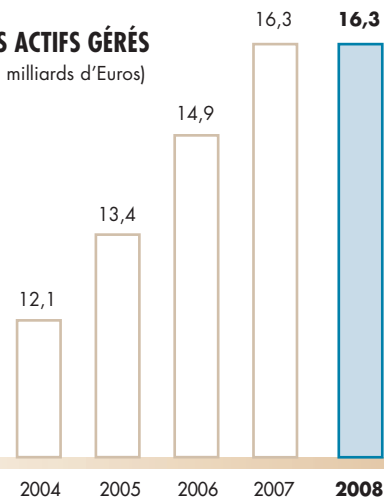
LE CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliards d'Euros)



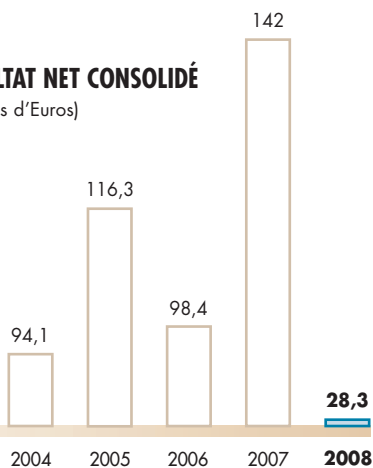
LES ACTIFS GÉRÉS

(en milliards d'Euros)



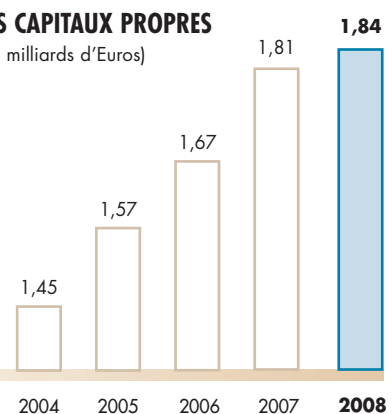
LE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

(en millions d'Euros)



LES CAPITAUX PROPRES

(en milliards d'Euros)



LES PRODUITS

Le Groupe MACSF propose une gamme complète de produits et de services d'assurance, tant privés que professionnels, parfaitement adaptés aux besoins de sociétaires exigeants sur la qualité et sur le prix.

■ Les risques matériels, avec les contrats

- Automobile
- Habitation
- Loisirs
- Locaux professionnels
- Pertes d'exploitation
- Matériel médical et informatique
- Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique
- Assistances diverses

■ Les services bancaires

- L'épargne salariale
- Les crédits et prêts
- La carte bancaire MACSF

■ Les risques personnels, avec les contrats

- Plan de prévoyance
- Garantie Accidents de la Vie
- Décès croisés entre associés
- Complémentaire Maladie
- Assurance de couverture de prêts, privés ou professionnels
- Assurance obsèques

■ Epargne pour l'avenir avec les contrats d'assurance-vie d'épargne et de retraite

- RES
- RES Multisupport
- RES Fonds de Pension Avenir
- PERP'S
- PEE

LES SERVICES

Toujours dans le but de répondre plus largement aux besoins exprimés par ses sociétaires...

■ MACSF financement

- Prêt immobilier
- Prêt étudiant
- Crédit Auto
- LOA
- Crédit revolving

■ MÉDIAC (cabinet de courtage d'assurances)

- Assurances complémentaires maladie à l'étranger
- Bateaux de plaisance
- Télésurveillance de vos locaux

■ Certification Qualité Bureau Veritas

- Pour la plupart des services du Groupe

■ Les services sinistres express

- Dépannage en bas de chez vous
- Véhicule de remplacement
- Panne mécanique du véhicule
- Réparation à domicile
- Garantie panne électroménager

■ Les services Plus

- CESU
- Achat véhicule à prix discount
- Services carte bancaire (assurance voyages...)
- Internet
- Galerie "cash max"
- Club "Gold mastercard"

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



COMPTES COMBINÉS

DE MACSF SGAM

EXERCICE 2008

■ MACSF SGAM

(Société de Groupe d'Assurance Mutuelle)

■ MACSF *assurances*

■ LE SOU MÉDICAL

■ MACSF *prévoyance*

(Sociétés d'Assurances Mutuelles)

■ MUTUELLE FRANÇAISE DES PROFESSIONS DE SANTÉ "MFPS"

(Mutuelle Livre II du Code de la Mutualité)

■ MACSF *épargne retraite*

■ MACSF *financement*

■ MACSF RÉ S.A.

(Sociétés Anonymes)

COMPTES COMBINÉS

présentés en milliers d'euros

● Rapport de Gestion	P 24
● Rapport des Commissaires aux Comptes	P 26
● Bilan combiné	P 28
● Tableau des engagements reçus et donnés	P 29
● Compte de résultat combiné	P 30
● Annexe aux Comptes Combinés	P 31

RAPPORT DE GESTION

Après avoir enregistré une baisse globale de 1,2 % en 2007, le marché français de l'assurance directe a connu une forte dégradation de son chiffre d'affaires (- 6,2 %) en 2008, pour s'inscrire à 183,6 milliards d'euros. En effet, dans le contexte de forte crise financière, puis économique, qui a marqué l'exercice 2008, le chiffre d'affaires en assurances de personnes a reculé de 8,7 % par rapport à l'exercice précédent qui s'inscrivait déjà lui-même en recul de 2 %.

Le chiffre d'affaires des assurances de biens et de responsabilité a, quant à lui, poursuivi sa croissance s'inscrivant à + 2,5 % en 2008, après une augmentation de 2 % en 2007.

Dans cet environnement particulièrement heurté, le Groupe MACSF a enregistré une performance globale satisfaisante de ses activités au cours de l'exercice 2008, grâce notamment à une bonne maîtrise des équilibres techniques fondamentaux de ses produits.

I - Contexte du marché français de l'assurance directe

- **Les assurances de personnes** (vie, maladie, accidents corporels) ont enregistré 138,8 milliards d'euros de primes à comparer aux 152,1 milliards d'euros de l'exercice 2007, soit une diminution de 8,7 %.

Au sein de cette catégorie, les primes d'assurance vie et capitalisation ont diminué de 10,6 %. Cette forte dégradation est la résultante d'une augmentation de l'aversion au risque des épargnants. De plus, l'inversion de la courbe des taux que le marché avait connue en 2007, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008, ce qui a favorisé l'épargne liquide de court terme au détriment de l'assurance vie, les taux à trois mois étant supérieurs aux taux à dix ans.

Globalement, la collecte nette des contrats d'assurance vie et capitalisation sur le marché français s'établit à 28,4 milliards d'euros, à comparer à 54,1 milliards d'euros en 2007, soit une baisse de 47,5 %.

Le chiffre d'affaires des contrats maladie et accidents corporels s'établit à 16,2 milliards d'euros, soit une progression de 8,4 %. Cette tendance s'inscrit dans le cadre de l'augmentation des dépenses de santé qui se poursuit au niveau national avec un taux de croissance réalisé de + 3,3 % en 2008.

- **Concernant les assurances de biens et de responsabilité**, le marché a globalement crû de 2,5 % en 2008, pour s'établir à 44,8 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires augmente notamment de + 5 % pour les assurances multirisque habitation, suivant la même tendance qu'en 2007, et de + 1,3 % en automobile. Cette dernière évolution marque une rupture avec deux exercices de baisse de chiffre d'affaires de l'assurance automobile,

mais doit être nuancée du fait de l'accroissement des prestations en assurance automobile. Les autres branches (Biens professionnels et agricoles, Construction et Responsabilité civile générale) s'inscrivent également en progression sur l'exercice 2008.

II - Contexte économique et financier

L'année 2008 restera dans l'histoire comme l'une des pires pour les bourses mondiales. La crise financière a touché l'ensemble des intervenants sur les marchés financiers pour atteindre son apogée avec la faillite de la banque américaine Lehman Brothers. Sa transmission à l'économie réelle a été accélérée par le durcissement des conditions de crédit de la part des banques, elles-mêmes en prise avec d'importantes difficultés de refinancement sur le marché interbancaire. Au final, la croissance économique mondiale a fortement ralenti à 2,2 %, contre plus de 5 % en 2007, affectée également par les pressions inflationnistes entraînées par la flambée des prix des matières premières au premier semestre.

L'indice CAC 40 a connu, avec - 42,68 %, la perte annuelle la plus forte jamais enregistrée depuis sa création en juin 1988. Toutes les valeurs se sont inscrites en repli, la meilleure performance étant enregistrée par GDF Suez qui abandonne 11,69 %. Les plus fortes baisses ont été enregistrées par Peugeot, Renault et Dexia, en chute de 80 %. Le recul de l'indice phare de la bourse de Paris est équivalent à celui de l'indice Eurostoxx des 50 principales valeurs de la zone euro (- 44,28 %). Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a chuté de 34 % sur l'ensemble de l'année, réalisant sa pire performance depuis 1931.

Face à un tel bilan économique et boursier, les banques centrales, les gouvernements et les autorités de tutelles ont pris des mesures inédites par leur nature, leur ampleur, leur vitesse et leur coordination. La Banque Centrale Européenne, en dépit d'une hausse de 0,25 % en milieu d'année alimentée par la flambée des prix du pétrole, a fortement assoupli sa politique monétaire à partir du deuxième semestre, ramenant son principal taux directeur de 4 % à 2,5 %. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à 10 ans a connu une progression au premier semestre passant de 4,40 % à plus de 4,80 % à la fin du mois de juin. Cette hausse liée au regain d'appétit pour le risque et à la hausse des pressions inflationnistes a été favorable pour la classe d'actifs des obligations à taux variables.

Le contexte du deuxième semestre, marqué par le krach boursier, les baisses de taux des banques centrales et par une forte désinflation, aura fortement influencé la baisse des taux obligataires, le taux à dix ans français terminant l'année à 3,41 %.

De par l'origine de la crise, le marché du crédit a particulièrement souffert en 2008, les primes de risque des emprunts émis par

l'ensemble des entreprises et des banques connaissant une envolée quasi continue au cours du second semestre et terminant l'année à des niveaux inédits.

Dans ce contexte exceptionnel, le rôle protecteur des obligations convertibles a été décevant pour la première fois depuis que la classe d'actifs existe, l'indice ECI Euro d'Exane abandonnant 20,58 % sur l'année. Ces titres ont en effet souffert simultanément de la baisse des actions, de la hausse des spreads de crédit et de flux massifs de ventes forcées de la part des hedge funds.

En 2008, notre politique de gestion rigoureuse et prudente nous a permis de n'avoir ni exposition aux emprunts hypothécaires "subprime", ni fonds monétaires dynamiques, ni monolines, ni différentes titrisations (ABS, RMBS, CLO, CDO), ni banques islandaises et ni gestion alternative. Nous avons, d'ailleurs, répondu dans ce sens aux courriers de l'ACAM dès le mois de janvier 2008.

III - Activité du Groupe : principaux chiffres clés

● Assurance non-vie

Le montant des primes émises est de 406,1 millions d'euros en 2008 contre 392,5 millions en 2007, soit une progression de 3,46 %.

Il est composé des assurances "Dommages" (Auto, RC, Risques divers) pour 278,5 millions d'euros et des assurances de "Personnes" (Frais médicaux, Plans de prévoyance) pour 127,6 millions d'euros.

Les charges de prestation après réassurance s'élèvent à 346 millions d'euros contre 316 millions d'euros en 2007. (Le résultat 2007 comprenait un "produit exceptionnel" de 15 millions d'euros suite au dénouement du litige avec notre réassureur MCR). La progression est donc de 4,53 % hors cet élément exceptionnel.

Les produits financiers nets de charges s'élèvent à 43 millions d'euros contre 73 millions en 2007.

Pour tenir compte de titres en situation de dépréciation durable, la provision pour dépréciation à caractère durable sur les actions a fait l'objet d'une dotation de 3,1 millions d'euros. De plus, et pour tenir compte de cessions de titres postérieurement à la date d'arrêtés des comptes qui ont dégagé une moins-value de 1 million d'euros, une dotation complémentaire pour dépréciation de même montant a été enregistrée.

Par ailleurs, les mouvements ayant affecté la réserve de capitalisation dans les comptes individuels sont annulés dans les comptes combinés. Il s'ensuit une charge dans les comptes combinés de 16,5 millions d'euros contre un produit de 1 million d'euros en 2007.

Le résultat courant ressort à 21,5 millions d'euros contre 75 millions l'exercice précédent.

● Assurance-vie

Le chiffre d'affaires est de 872 millions d'euros en 2008 contre 1 096 millions en 2007.

L'encaissement en épargne s'élève pour sa part à 843,9 millions d'euros.

A la clôture de l'exercice aucun titre n'est en situation de dépréciation durable. Cependant, et pour tenir compte de cessions de titres postérieurement à la date d'arrêtés des comptes qui ont dégagé une moins-value de 15 millions d'euros, une dotation pour dépréciation de même montant a été enregistrée.

Par ailleurs, les mouvements ayant affecté la réserve de capitalisation dans les comptes individuels sont annulés dans les comptes combinés. Il s'ensuit une charge dans les comptes combinés de 55,7 millions d'euros contre un produit de 1,8 million d'euros en 2007.

Enfin il convient de noter que la Provision pour Risque d'Exigibilité constatée dans les comptes individuels est éliminée dans les comptes combinés.

Le résultat courant est de 51 millions d'euros contre 121 millions d'euros en 2007.

● Combinaison

Au total le chiffre d'affaires passe de 1 518 M€ à 1 306 M€ (- 13,9 %), et le total du bilan augmente de 4,3 % progressant de 16 328 M€ en 2007 à 17 034 M€ en 2008. Globalement, en intégrant les autres activités, en particulier les activités bancaires de MACSF *financement*, le résultat d'exploitation courant est de 73 millions d'euros contre 196 millions au titre de l'exercice précédent.

Le montant d'impôt sur les sociétés s'élève à 50,7 millions d'euros. Cette charge d'impôt est le total de la charge d'impôt exigible (13,6 M€) et de la charge d'impôt différé passif (37,1 M€).

Notons ici que l'annulation des provisions réglementées dans les comptes consolidés génère une différence temporaire entre la valeur comptable de cette provision (nulle après élimination) et sa valeur fiscale (montant de la provision déjà déduite fiscalement dans les comptes individuels de l'entreprise concernée). Cette différence temporaire donne lieu à la comptabilisation d'un impôt différé.

Au cas présent, l'élimination de la provision pour risque d'exigibilité (101,8 millions d'euros) entraîne dans les comptes combinés une constatation d'impôt différé de 35 millions d'euros.

● **Le résultat net consolidé** est de 28,3 millions d'euros à comparer à 142,1 millions l'année précédente.

● **Les capitaux propres consolidés** passent de 1 809 millions d'euros en 2007 à 1 837 millions d'euros en 2008, soit une progression de 1,55 %.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société MACSF SGAM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous

estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur équilibre financier. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce :

Exercice clos le 31 décembre 2008

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre Groupe, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note III.2.4. de l'annexe.

Conformément à la norme professionnelle relative aux estimations comptables, nous avons en particulier apprécié le caractère adéquat des méthodes employées, apprécié les données et les hypothèses retenues, au regard notamment de l'environnement réglementaire du Groupe MACSF et de son expérience. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les provisions pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres sont évaluées selon les modalités relatées dans la note III.2.1.2 de l'annexe.

Nous avons vérifié que l'évaluation de ces provisions était cohérente avec l'intention de détention de ces titres par le Groupe MACSF et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre par celui-ci. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur

ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bernard SCHEIDECKER

DELOITTE & ASSOCIÉS
Dominique LAURENT



BILAN COMBINÉ

au 31 décembre 2008

A. Actif	2008	2007
Ecarts d'acquisition	-	-
Actifs incorporels :	1 836	2 334
- portefeuille de contrats	-	-
- autres	1 836	2 334
Placements des entreprises d'assurances :	15 399 841	14 652 181
- terrains et constructions	252 900	230 437
- placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	468	468
- autres placements	15 146 473	14 421 276
Placements représentant les engagements en Unités de Compte	773 344	872 109
Placements des entreprises du secteur bancaire :	186	191
- placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	-	-
- autres placements	186	191
Placements des autres entreprises	59 922	59 049
Titres mis en équivalence	-	-
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	177 001	174 940
Créances nées des opérations d'assurances ou de réassurance	66 489	68 095
Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire	49 984	45 648
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	75 854	75 320
Autres créances	84 871	29 436
Autres actifs :	75 659	76 590
- immobilisations corporelles	74 348	73 906
- autres	1 311	2 684
Comptes de régularisation-actif :	268 310	265 529
- frais d'acquisition reportés	14 803	13 206
- autres	253 507	252 323
Différence de conversion	1 299	6 593
TOTAL DE L'ACTIF	17 034 596	16 328 015

B. Passif

	2008	2007
Capitaux propres du Groupe :	1 837 214	1 808 892
- capital social et fonds équivalents	7 929	7 929
- primes	-	-
- réserves consolidées	1 139 415	1 049 880
- autres réserves	661 548	608 991
- résultat consolidé	28 322	142 092
Intérêts minoritaires	-	-
Passifs subordonnés	-	-
Provisions techniques brutes :	14 213 399	13 454 798
- provisions techniques vie	12 998 163	12 283 360
- provisions techniques non-vie	1 215 236	1 171 438
Provisions techniques en Unités de Compte	769 516	868 651
Provisions pour risques et charges	5 005	11 551
Dettes nées des opérations d'assurances ou de réassurance	23 907	25 139
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	-	-
Dettes représentées par des titres	75 427	76 098
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	5 509	2 133
Autres dettes	94 687	80 753
Compte de régularisation-passif	-	-
Différence de conversion	9 932	-
TOTAL DU PASSIF	17 034 596	16 328 015

C. Tableau des engagements reçus et donnés

	2008	2007
Engagements reçus :		
- entreprises d'assurance	167 000	136 596
- entreprises du secteur bancaire	25 500	24 700
- autres entreprises	-	-
Engagements donnés :		
- entreprises d'assurance	29 946	317
- entreprises du secteur bancaire	-	-
- autres entreprises	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

	Activités assurance non-vie	Activités assurance vie	Activités bancaires	Autres activités	TOTAL 2008	TOTAL 2007
- Primes émises	406 126	872 299			1 278 425	1 488 904
- Variation des primes non acquises	(1 196)				(1 196)	(5 434)
- Primes acquises	404 930	872 299			1 277 229	1 483 470
- Produits d'exploitation bancaire			26 173		26 173	27 184
- Chiffre d'affaires ou produits des autres activités				2 888	2 888	2 881
- Autres produits d'exploitation	1 525	5		341	1 871	1 352
- Produits financiers nets de charge	43 383	339 454		567	383 404	818 680
Total des produits d'exploitation courants	449 838	1 211 758	26 173	3 796	1 691 565	2 333 567
- Charges des prestations d'assurance	339 668	1 126 807			1 466 475	2 008 499
- Charges ou produits nets des cessions en réassurance	6 959	2 044			9 003	(4 431)
- Charges d'exploitation bancaire			4 351		4 351	3 662
- Charges des autres activités				2 909	2 909	2 641
- Charges de gestion	81 717	31 760	22 320		135 797	126 978
Total des charges d'exploitation courantes	428 344	1 160 611	26 671	2 909	1 618 535	2 137 349
Résultat de l'exploitation courante	21 494	51 147	(498)	887	73 030	196 218
- Autres produits nets					4 835	(3 196)
- Résultats exceptionnels					1 212	3 790
- Impôts sur les résultats					50 755	54 720
Résultat net des entreprises intégrées					28 322	142 092
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence						
- Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition						
Résultat net de l'ensemble consolidé					28 322	142 092
- Intérêts minoritaires						
Résultat net (part du Groupe)					28 322	142 092

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

I	• Points significatifs de l'arrêté des comptes	P 32
II	• Référentiel comptable	P 32
III	• Informations sur les choix des méthodes utilisées	P 32
IV	• Périmètre de combinaison	P 35
V	• Notes complémentaires sur les comptes combinés	P 36
VI	• Informations sectorielles	P 43
VII	• Autres informations	P 46

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

I - Points significatifs de l'arrêté des comptes

NÉANT

II - Référentiel comptable

Les comptes annuels combinés du Groupe MACSF sont présentés conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001 portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable, relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances.

MODALITÉS DE COMBINAISON

Méthodes de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les quatre sociétés mutuelles : le fonds d'établissement correspond au cumul de ces quatre sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive de tout ou partie des entreprises combinées et/ou combinantes sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières, techniques et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Dans le Groupe MACSF, il résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les autres sociétés (contrôle de droit).

Les comptes combinés sont obtenus en procédant aux opérations suivantes :

- cumul des comptes des sociétés faisant partie du périmètre des comptes combinés,
- élimination des comptes réciproques d'actif et de passif, de charges et de produits entre sociétés entrant dans le périmètre,
- neutralisation des résultats de cessions intra-groupe.

Les options suivantes ont été retenues :

- Les mouvements de dotation ou reprise à la réserve de capitalisation sont retraités par écritures movimentant le compte de résultat ;
- Pour la société MACSF *financement*, les comptes financiers, et non les comptes fiscaux, sont retenus.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de combinaison clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Le premier exercice social de MACSF RÉ S.A. court du 13 décembre 2007 au 31 décembre 2008. Pour les besoins de la combinaison, une situation intermédiaire au 31 décembre 2007 avait été effectuée et enregistrée dans les comptes combinés de l'exercice 2007.

Ainsi, en ce qui concerne les comptes combinés établis au 31 décembre 2008, seules les opérations de l'exercice 2008 de MACSF RÉ S.A. sont prises en compte.

III - Informations sur les choix des méthodes utilisées

1 - Principes et modes d'évaluation retenus

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et, lorsque ledit Code ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Les informations sont arrondies au millier d'euros le plus proche conformément à la réglementation.

2 - Bilan

2.1 - Placements

2.1.1 - COÛTS D'ENTRÉE ET RÈGLE D'ÉVALUATION À LA DATE DE CLÔTURE

a) Placements immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction, d'amélioration (*à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dit*).

Les immeubles sont ventilés en composants homogènes dont la nature et la durée d'amortissement dépendent du type d'immeubles et de la durée d'utilisation.

Les principaux composants, amortis linéairement, sont les suivants :

- Structure (*durée d'amortissement comprise entre 0 an et 138 ans selon la nature de l'immeuble considéré*),
- Clos et Couvert (*durée d'amortissement comprise entre 5 ans et 35 ans selon la nature de l'immeuble considéré*),
- Lots techniques (*durée d'amortissement comprise entre 0 et 21 ans selon la nature de l'immeuble considéré*),
- Agencements (*durée d'amortissement de 10 ans*),
- Terrains.

Il n'est pas retenu de valeur résiduelle.

Par ailleurs, les frais d'acquisition des immeubles sont immédiatement comptabilisés en charges.

La valeur de réalisation des immeubles, qui figure dans l'état des placements, est déterminée à partir d'expertises quinquennales effectuées par un expert agréé par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM). Entre deux expertises, cette valeur est actualisée annuellement et certifiée par un expert agréé.

■ **b) Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation**

Ces placements sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

■ **c) Autres Placements**

- Les titres à revenu fixe sont inscrits à leur prix d'achat diminué des intérêts courus.

A la date de clôture, si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres cotés est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote), soit d'un produit (décote).

- Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan, sur la base du prix d'achat hors frais.

L'évaluation de ces placements est effectuée conformément à l'article R 332-20-1 du Code des Assurances et à l'article R 212-54 du Code de la Mutualité :

- Les titres cotés sont retenus pour le dernier cours au jour de l'inventaire.
- Les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.
- Les actions de Sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et les parts de Fonds Communs de Placement (FCP) sont retenues pour le dernier prix de rachat publié.

2.1.2 - DÉPRÉCIATIONS

■ **a) Valeurs mobilières à revenu fixe**

Conformément à l'article R 332-19 du Code des Assurances et à l'article R 212-52 du Code de la Mutualité, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (*paiement des intérêts et remboursement du principal*).

■ **b) Valeurs mobilières autres que celles à revenu fixe, patrimoine immobilier**

Pour chacun de ces placements pris individuellement, une provision est constatée à l'Actif en cas de dépréciation à caractère durable.

Les provisions à caractère durable sont constituées ligne à ligne dans la mesure où la valeur de référence (*valeur d'utilité ou de rendement*) fait apparaître une décote significative et durable par rapport à la valeur nette comptable. Les titres relevant de l'article R 332-20, dont la moins-value latente est au moins égale à 30 % au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêt, sont considérés comme étant en situation de dépréciation durable.

Une valeur recouvrable est alors déterminée de manière prospective qui prend en compte un taux de rendement prudent et une durée de détention.

La moins-value constatée sur la base de cette valeur recouvrable est provisionnée.

Enfin, une provision pour risque d'exigibilité, destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs mentionnés à l'article R 332-20 du Code des Assurances et à l'article R 212-53 du Code de la Mutualité, est comptabilisée au Passif du bilan.

La provision à constituer est calculée dans les conditions définies au I de l'article R 331-5-1 modifié et au nouvel article R 331-5-4 du Code des Assurances, ainsi qu'aux articles R 212-24 et R 212-24-1 du Code de la Mutualité.

Conformément au règlement du CRC n° 2004-10 du 23 novembre 2004, les provisions pour risque d'exigibilité constatées dans les comptes individuels des sociétés d'assurance sont éliminées. C'est donc un montant de provisions de 101,8 millions d'euros qui a été éliminé lors de l'établissement des comptes combinés.

2.2 - Frais d'acquisition reportés

La fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats "NON-VIE" constatés en charge est inscrite à l'actif du bilan.

Les frais d'acquisition des contrats "VIE" ne font pas l'objet d'une activation.

2.3 - Autres immobilisations corporelles ou incorporelles

■ **a) Actifs incorporels**

Ce poste comprend principalement les logiciels qui sont amortis linéairement sur une durée variant de 2 à 4 ans.

■ **b) Actifs corporels d'exploitation**

Ces actifs font l'objet d'amortissements annuels selon le mode linéaire ou dégressif, et sur des durées variant de 2 à 30 ans.

2.4 - Provisions techniques

Ces provisions sont calculées sans déduction des réassurances cédées. La part à la charge des réassureurs figure à l'actif.

■ **a) Provisions pour primes non acquises et risques en cours**

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes relatives à la couverture de risques du ou des exercices suivants.

Une provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres, y compris les frais d'administration afférents et les frais de gestion des sinistres susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats conclus avant cette date, excède la provision pour primes non acquises et les primes exigibles relatives auxdits contrats.

■ **b) Provisions pour sinistres**

● **En assurance non-vie**, les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance et sur la base d'une estimation des sinistres survenus, mais non encore déclarés.

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

La provision pour sinistres à payer représente l'estimation, nette de recours, du coût futur de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, ainsi que des frais de gestion correspondants. Les écarts entre les estimations successives en fin d'exercice sont pris en charge de sinistres de chaque exercice.

Une provision pour égalisation est constituée dans certaines catégories de risques conformément à la réglementation.

● **En assurance-vie**, les provisions de sinistres correspondent aux capitaux échus et aux sinistres survenus non encore réglés au 31 décembre.

■ c) Provisions d'assurance-vie

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré, éventuellement diminuées des frais d'acquisition à amortir.

Du côté de l'assureur, on retient la valeur actuelle du capital garanti, compte tenu de la probabilité de versement de ce capital ; du côté de l'assuré, il s'agit de la valeur actuelle des cotisations restant à payer, corrigée de la probabilité de versement de ces cotisations.

L'évaluation des provisions d'assurance-vie est faite par application d'un taux d'actualisation égal à 60 % du TME ; taux identique au taux technique du contrat. Ce taux utilisé est au plus égal au taux de rendement prévisionnel, prudemment estimé, des actifs affectés à leur représentation.

■ d) Provisions mathématiques des contrats en unités de compte

Les provisions mathématiques des contrats en unités de compte sont évaluées par référence à la valeur des actifs servant de support à ces contrats.

■ e) Provisions pour participations aux bénéfices

Elles correspondent aux participations des assurés aux bénéfices techniques et financiers réalisés.

Ces participations sont destinées à accroître leurs garanties par incorporation aux provisions mathématiques.

Les sommes portées à cette provision sont affectées aux souscripteurs au cours des huit années suivant celle au titre de laquelle elles ont été portées en provision.

■ f) Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements, mentionnés à l'article R 332-20 du Code des Assurances et à l'article R 212-53 du Code de la Mutualité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables.

● Le classement des charges de gestion s'effectue dans les destinations suivantes :

- Frais de règlement des sinistres,
- Frais d'acquisition, (i)
- Frais d'administration, (ii)
- Charge des placements.

i) Les frais "d'acquisition" regroupent les frais concernant l'acquisition de nouveaux sociétaires ou de nouveaux contrats.

ii) Les frais "d'administration" regroupent les frais engagés pour la gestion du portefeuille de contrats existants.

■ b) Secteur "Banque" et "autres activités"

Les frais généraux des sociétés de ces secteurs sont comptabilisés par nature.

3.2 - Produits nets de placements

Les produits des placements comprennent les intérêts et les loyers courus au cours de l'exercice, les dividendes encaissés, les reprises de dépréciations, les produits des différences sur les prix de remboursement à percevoir ainsi que les produits provenant de la réalisation des placements et, le cas échéant, les produits nets de change réalisés et les plus-values sur ajustements Acav.

Les charges des placements regroupent les frais de gestion, les intérêts, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les dotations aux dépréciations, l'amortissement des différences de prix de remboursement ainsi que les pertes provenant de la réalisation des placements et, le cas échéant, les pertes nettes de change réalisées et les moins-values sur ajustements Acav.

Les plus ou moins-values sur cessions des placements sont déterminées selon la méthode "Premier entré/Premier sorti".

Par ailleurs, et conformément au règlement du CRC n° 2000-05 du 7 décembre 2000, les mouvements de l'exercice affectant la réserve de capitalisation constatés par le résultat dans les comptes individuels des sociétés d'assurances sont annulés.

Pour les comptes sectoriels assurances, la quote-part de gestion financière correspondant à la rémunération des fonds propres est portée dans le compte de résultat non technique ; la quote-part correspondant à la rémunération des provisions techniques est portée dans le compte de résultat technique Vie ou non-Vie.

Le calcul de ces éléments est effectué selon les dispositions de l'annexe à l'article A 343-1 3e alinéa du Code des Assurances et du Règlement CRC 2002-06 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la Mutualité.

3.3 - Impôts sur les résultats

La charge d'impôt du Groupe est constituée par l'addition de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé.

● Impôt exigible

Il s'agit de l'impôt payable au titre du bénéfice fiscal de l'exercice inventorié.

C'est le montant de cet impôt qui est comptabilisé dans les comptes sociaux des sociétés.

● Impôt différé

Il permet de constater un impôt correspondant au résultat écono-

3 - Compte de résultat

3.1 - Frais de gestion

■ a) Secteur "Assurance"

● L'enregistrement initial des charges est effectué aux comptes par nature de dépenses. Elles sont ensuite classées pour la présentation des comptes selon leur destination par application des méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.

- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, le Groupe utilise des

mique en prenant en compte les décalages temporaires entre l'enregistrement d'un produit ou d'une charge en comptabilité et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur.

On différencie :

- l'impôt différé actif (Créance sur l'État) qui correspond à une économie future d'impôt,
- l'impôt différé passif (Dette envers l'État) dans le cas d'une imposition future.

IV - Périmètre de combinaison

■ a) Le Groupe MACSF présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurances constituent un ensemble dont la cohérence ne résulte pas de liens en capital, l'une d'elles doit établir et publier des comptes combinés.

L'obligation de combinaison est assumée par MACSF SGAM.

Sont toutefois exclues du périmètre les sociétés qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Sociétés dont les titres sont utilisés comme unités de compte pour des contrats d'assurance sur la vie ou dont les titres sont adossés à des contrats d'assurance vie ; il s'agit essentiellement des OPCVM et des sociétés transparentes ayant une activité immobilière de gestion locative,
- dans la mesure où cette exclusion n'altère pas l'image fidèle.

■ b) Évolution du périmètre

NÉANT

■ c) Présentation des Sociétés constituant le périmètre

- c1) "MACSF SGAM", Société de Groupe d'Assurance Mutuelle, a pour objectif de mettre en place et de gérer des liens de solidarité financière durables entre les sociétés affiliées.
- c2) MACSF assurances, société d'assurances "Non-Vie", pratique les risques accidents corporels et maladie, ainsi que tous les risques dommages.
- c3) MACSF prévoyance et MACSF épargne retraite, sociétés d'assurances "Vie", sont agréées pour pratiquer les opérations

visées aux branches suivantes de l'article R 321-1 du Code des Assurances :

- 20 - VIE - Décès pour MACSF prévoyance et MACSF épargne retraite
- 22 - Assurances liées à des fonds d'investissement pour MACSF épargne retraite
- 26 - Opérations libellées en unités de rente relevant de l'article L 441-1 du Code des Assurances pour MACSF épargne retraite

- c4) LE SOU MÉDICAL, société d'assurance "Non-Vie", pratique la responsabilité civile générale des professions libérales, ainsi que la protection juridique.
- c5) MUTUELLE FRANÇAISE DES PROFESSIONS DE SANTÉ, mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, pratique les risques accidents corporels et maladie.
- c6) LIBEA, société anonyme, (ex CHRYSALIDE SA). Cette société actuellement sans activité, pratiquera en 2009 toutes opérations d'assurances et de réassurance comportant des engagements dont l'exécution ne dépend pas de la durée de vie humaine. LIBEA a été agréée en tant que Société d'Assurance par décision du Comité des Entreprises d'Assurances du 16 mars 2009.
- c7) MACSF RÉ S.A, société de réassurance de droit luxembourgeois.
- c8) MACSF financement, société financière, a pour objet :
 - d'une part, le financement par le crédit, le crédit-bail, la location avec option d'achat et la location longue durée, de matériel, de mobilier et de véhicules automobiles à usage professionnel ou privé,
 - d'autre part, la tenue de compte-conservateur de parts d'OPCVM.
- c9) PIERRE PROFESSION DE SANTÉ, société civile immobilière, a pour vocation l'acquisition d'immeubles non équipés et leur location.
- c10) MÉDIAC - MÉDI ASSURANCES CONSEILS, société à responsabilité limitée, a pour objet principal la réalisation de toutes opérations de courtage d'assurances et de réassurance.
- c11) ÉDITIONS DU GAMM, société à responsabilité limitée, a pour objet la création, l'édition, la diffusion de publications de presse et notamment l'édition du magazine GAMM INFOS.

■ d) Synthèse : périmètre et méthode

- MACSF SGAM

ASSURANCES / RÉASSURANCE

- MUTUELLE D'ASSURANCES DU CORPS DE SANTÉ FRANÇAIS "MACSF assurances"
- MACSF prévoyance
- MACSF épargne retraite
- MUTUELLE FRANÇAISE DES PROFESSIONS DE SANTÉ "MFPS"
- LE SOU MÉDICAL
- LIBEA (ex CHRYSALIDE SA)
- MACSF RÉ S.A.

FINANCIER

- MACSF financement

IMMOBILIER

- PIERRE PROFESSION DE SANTÉ

AUTRES ACTIVITÉS

- MÉDIAC - MÉDI ASSURANCES CONSEILS
- ÉDITIONS DU GAMM

	% contrôle	% intérêt	Méthode
- MACSF SGAM	100,00	100,00	combinante
ASSURANCES / RÉASSURANCE			
- MUTUELLE D'ASSURANCES DU CORPS DE SANTÉ FRANÇAIS "MACSF assurances"	100,00	-	combinaison
- MACSF prévoyance	100,00	-	combinaison
- MACSF épargne retraite	100,00	100,00	intégration globale
- MUTUELLE FRANÇAISE DES PROFESSIONS DE SANTÉ "MFPS"	100,00	-	combinaison
- LE SOU MÉDICAL	100,00	-	combinaison
- LIBEA (ex CHRYSALIDE SA)	100,00	100,00	intégration globale
- MACSF RÉ S.A.	100,00	100,00	intégration globale
FINANCIER			
- MACSF financement	100,00	100,00	intégration globale
IMMOBILIER			
- PIERRE PROFESSION DE SANTÉ	100,00	100,00	intégration globale
AUTRES ACTIVITÉS			
- MÉDIAC - MÉDI ASSURANCES CONSEILS	100,00	100,00	intégration globale
- ÉDITIONS DU GAMM	100,00	100,00	intégration globale

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

V - Notes complémentaires sur les comptes combinés

5.1 - Bilan Actif

a) Ecart d'acquisition

NÉANT

b) Actifs incorporels

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
- Logiciels	7 370	5 909	1 461
- Autres actifs incorporels	730	355	375
Total	8 100	6 264	1 836

c1) Placements des entreprises d'assurance-vie

	Valeur		
	brute	nette	de réalisation ⁽¹⁾
- Placements immobiliers	130 486	127 548	183 994
- Actions et titres à revenu variable	602 473	602 473	467 805
- Parts d'OPCVM actions	245 032	245 032	208 447
- Obligations et autres titres à revenu fixe	11 990 201	12 299 409	11 348 603
- Parts d'OPCVM obligataires	735 368	735 368	727 897
- Autres placements	186 239	186 239	186 239
Total des placements	13 889 799	14 196 069	13 122 985
- Total des placements cotés	13 595 018	13 904 226	12 775 306
- Total des placements non cotés	294 781	291 843	347 679

⁽¹⁾ La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires ainsi qu'à des impositions.

■ c2) Placements des entreprises d'assurance non-vie

	Valeur		
	brute	nette	de réalisation ⁽¹⁾
- Placements immobiliers	146 755	125 352	242 024
- Actions et titres à revenu variable	153 108	149 913	95 875
- Parts d'OPCVM actions	16 691	16 691	9 279
- Obligations et autres titres à revenu fixe	884 628	893 403	818 920
- Parts d'OPCVM obligataires	10 950	10 950	10 985
- Dépôts auprès des entreprises cédantes	6 989	6 989	6 989
- Autres placements	473	473	473
Total des placements	1 219 594	1 203 771	1 184 545
- Total des placements cotés	1 063 548	1 069 199	932 364
- Total des placements non cotés	153 046	134 572	252 181

⁽¹⁾ La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires ainsi qu'à des impositions.

■ d) Placements représentant les engagements en unités de compte

	Valeur		
	brute	nette	de réalisation
- Placements immobiliers	206 175	206 175	206 175
- Titres à revenu variable			
- Autres			
- Parts d'OPCVM actions	357 064	357 064	357 064
- Parts d'OPCVM obligataires	210 105	210 105	210 105
Total des placements	773 344	773 344	773 344

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

e) Placements des entreprises du secteur bancaire

	Valeur		
	brute	nette	de réalisation
- Placements immobiliers	264	186	320
- Actions et titres à revenu variable	1	-	-
- Parts d'OPCVM actions			
- Obligations et autres titres à revenu fixe			
- Parts d'OPCVM obligataires			
- Autres placements			
Total des placements	265	186	320
- Total des placements cotés	-	-	-
- Total des placements non cotés	265	186	320

f) Placements des autres entreprises

	Valeur		
	brute	nette	de réalisation
- Placements immobiliers	40 410	32 269	41 855
- Actions et titres à revenu variable			
- Parts d'OPCVM actions			
- Obligations et autres titres à revenu fixe			
- Parts d'OPCVM obligataires	27 647	27 647	27 654
- Autres placements	6	6	6
Total des placements	68 063	59 922	69 515
- Total des placements cotés	27 647	27 647	27 654
- Total des placements non cotés	40 416	32 275	41 861

■ g) Titres mis en équivalence

NÉANT

■ h) Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

	Non-vie	Vie	Total
- Provisions pour primes non acquises et risques en cours	1 609	-	1 609
- Provisions d'assurance-vie	-	1 442	1 442
- Provisions pour sinistres	172 559	891	173 450
- Provisions pour participation aux bénéfices			
- Provisions pour égalisation			
- Autres provisions techniques	500	-	500
Total	174 668	2 333	177 001

■ i) Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance*

	Montant Brut	Provision	Montant net
- Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	59 818	310	59 508
- Créances nées d'opérations de réassurance	6 981	-	6 981
Total	66 799	310	66 489

* Toutes ces créances sont à moins d'un an.

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

5.2 - Bilan Passif

a) Capitaux propres du Groupe

	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (Part du Groupe)								
	Fonds d'établissement	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres	
					Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante	Autres Réserves		Total autres
Situation à la clôture 2007	7 929		1 049 880	142 092			608 991	608 991	1 808 892
- Variation de périmètre									
- Autres mouvements									
- Affectation du résultat (n-1)			89 535	(142 092)			52 557	52 557	
- Résultat de l'exercice				28 322					28 322
Situation à la clôture 2008	7 929		1 139 415	28 322			661 548	661 548	1 837 214

b) Passifs subordonnés

NÉANT

c) Provisions techniques

	Non-vie	Vie	Total
- Provisions pour cotisations non acquises	117 014	-	117 014
- Provisions d'assurance-vie	-	12 703 342	12 703 342
- Provisions pour sinistres à payer	972 864	29 180	1 002 044
- Provisions pour participation aux bénéficiaires	3 316	246 364	249 680
- Provisions pour égalisation	50 828	18 447	69 275
- Autres provisions techniques	71 214	830	72 044
Sous-total provisions techniques brutes	1 215 236	12 998 163	14 213 399
- Provisions techniques des contrats en unités de compte	-	769 516	769 516
Total	1 215 236	13 767 679	14 982 915

d) Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance*

	Non-vie	Vie	Total
- Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 943	614	7 557
- Dettes nées d'opérations de réassurance	3 716	-	3 716
- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	9 682	2 952	12 634
Total	20 341	3 566	23 907

* Ces dettes sont à moins d'un an.

5.3 - Engagements reçus et donnés

Entreprises d'assurance	2008	2007
Engagements reçus	207	187
Engagements donnés :	29 946	317
- avals, cautions et garanties de crédit	212	312
- titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus	29 734	-
- autres engagements donnés	-	5
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et récessionnaires	166 793	136 409
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Entreprises du secteur bancaire	2008	2007
Engagements de financement reçus	25 500	24 700
Engagements de financement donnés		
Engagements de garantie reçus		
Engagements de garantie donnés		
Engagements sur titres à livrer		
Engagements sur titres à recevoir		

Autres entreprises	2008	2007
Engagements reçus :	N	N
- entreprises d'assurances		
- entreprises du secteur bancaire	É	É
- autres entreprises	A	A
Engagements donnés :	N	N
- entreprises d'assurances		
- entreprises du secteur bancaire	T	T
- autres entreprises		

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

5.4 - Compte de résultat

a) Produits financiers nets de charges

Détail par nature des produits et charges des placements techniques et non techniques de l'assurance

	Non-vie	Vie	2008	2007
- Revenus des placements	60 758	577 745	638 503	627 421
- Autres produits des placements	4 825	59 623	64 448	65 955
- Produits provenant de la réalisation des placements	24 546	132 319	156 865	164 908
- Ajustements ACAV (plus-value)	-	820 363	820 363	527 954
- Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	(5 228)	(6 176)	(11 404)	(15 865)
- Autres charges des placements	(7 318)	(27 693)	(35 011)	(18 613)
- Pertes provenant de la réalisation des placements	(34 199)	(184 343)	(218 542)	(46 069)
- Ajustements ACAV (moins-value)	-	(1 032 385)	(1 032 385)	(487 356)
Produits financiers nets de charges	43 384	339 453	382 837	818 335

b) Charges de gestion

	Non-vie	Vie	Activités bancaires	Autres activités	TOTAL
- Charges de personnel	73 145	5 430	56	174	78 805
- Impôts et taxes	11 953	3 922	93	17	15 985
- Charges externes	29 242	24 972	3 221	834	58 269
- Dotations aux amortissements et provisions	5 624	112	38	-	5 774
- Charges diverses	175	101	116	19	411
Charges de gestion par nature	120 139	34 537	3 524	1 044	159 244

VI - Informations sectorielles

6.1 - Comptes de résultat sectoriels

a) Compte technique de l'assurance non-vie

	2008			2007
	Opérations brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises	404 930	15 568	389 362	365 248
- Primes	406 126	15 626	390 500	370 609
- Variation des primes non acquises	(1 196)	(58)	(1 138)	(5 361)
Part du compte technique dans les produits nets de placements	38 250	-	38 250	47 750
Autres produits techniques	1 525	-	1 525	1 175
Charges des sinistres	(332 060)	(8 662)	(323 398)	(286 067)
- Prestations et frais payés	(296 805)	(6 993)	(289 812)	(262 863)
- Charges des provisions pour sinistres	(35 255)	(1 669)	(33 586)	(23 204)
Charges des autres provisions techniques	(2 436)	84	(2 520)	1 964
Participation aux résultats	(52)	(4)	(48)	(2 345)
Frais d'acquisition et d'administration	(78 415)	(27)	(78 388)	(67 525)
- Frais d'acquisition	(48 383)	-	(48 383)	(42 881)
- Frais d'administration	(30 032)	-	(30 032)	(24 690)
- Commissions reçues des réassureurs	-	(27)	27	46
Autres charges techniques	(1 372)	-	(1 372)	(1 210)
Variation de la provision pour égalisation	(5 120)	-	(5 120)	(7 214)
Résultat technique de l'assurance non-vie	25 250	6 959	18 291	51 776
Participation des salariés			(1 930)	(2 208)
Produits nets des placements hors part du compte technique			5 133	25 583
Résultat de l'exploitation courante			21 494	75 151

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

■ b) Compte technique de l'assurance-vie

	2008			2007
	Opérations brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes	872 299	2 972	869 327	1 093 444
Part du compte technique dans les produits nets de placements	518 515	-	518 515	665 777
Ajustements ACAV (plus-values)	820 364	-	820 364	527 954
Autres produits techniques	5	-	5	12
Charges des sinistres	(509 945)	(993)	(508 952)	(418 006)
- Prestations et frais payés	(505 636)	(102)	(505 534)	(411 003)
- Charges des provisions pour sinistres	(4 309)	(891)	(3 418)	(7 003)
Charges des provisions techniques d'assurance-vie et autres provisions techniques	(134 344)	472	(134 816)	(697 464)
- Provisions d'assurance-vie	(241 065)	472	(241 537)	(499 462)
- Provisions sur contrats en unités de compte	111 035	-	111 035	(196 825)
- Autres provisions techniques	(4 314)	-	(4 314)	(1 177)
Participation aux résultats	(482 518)	(235)	(482 283)	(570 401)
Frais d'acquisition et d'administration	(31 431)	(172)	(31 259)	(28 963)
- Frais d'acquisition	(21 732)	-	(21 732)	(20 631)
- Frais d'administration	(9 699)	-	(9 699)	(8 530)
- Commissions reçues des réassureurs	-	(172)	172	198
Ajustements ACAV (moins-values)	(1 032 385)	-	(1 032 385)	(487 356)
Autres charges techniques	(103)	-	(103)	(16)
Résultat technique de l'assurance-vie	20 457	2 044	18 413	84 981
Participation des salariés			(226)	(3 082)
Produits nets des placements hors part du compte technique			32 960	38 626
Résultat de l'exploitation courante			51 147	120 525

■ c) *Compte de résultat du secteur bancaire*

	2008	2007
- Intérêts et produits assimilés	2 624	2 173
- Intérêts et charges assimilés	(4 224)	(3 546)
- Revenus des titres à revenu variable	-	-
- Commissions perçues	-	-
- Commissions versées	-	-
- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(2)	-
- Gains ou pertes sur opérations de placement	-	-
- Autres produits d'exploitation	23 548	25 011
- Autres charges d'exploitation	(124)	(116)
Produit net bancaire	21 822	23 522
Charges générales d'exploitation	(3 526)	(3 097)
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(18 795)	(20 633)
Résultat brut d'exploitation	(499)	(208)
- Coût du risque	-	-
- Gains ou pertes sur titres de participations et parts dans les entreprises liées (y compris portefeuille TIAP)	-	-
Résultat de l'exploitation courante (avant impôt)	(499)	(208)

■ d) *Compte d'exploitation des autres activités*

	2008	2007
Chiffre d'affaires	2 888	2 881
Autres produits d'exploitation	340	165
Achats consommés	(946)	(934)
Charges de personnels (y compris la participation des salariés)	(174)	(62)
Autres charges d'exploitation	(884)	(696)
Impôts et taxes	(17)	(10)
Dotations aux amortissements et provisions	(888)	(939)
Résultat d'exploitation	319	405
Charges et produits financiers	568	345
Résultat de l'exploitation courante (avant impôt)	887	750

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

6.2 - Autres informations sectorielles

Ventilation du Chiffre d'affaires combiné

CHIFFRE D'AFFAIRES NON-VIE

- Auto		
Dommages	92 450	93 061
Responsabilité civile	37 510	37 953
- Dommages corporels	127 611	113 401
- Dommages aux biens		
Particuliers	33 156	31 874
Professionnels	22 165	21 763
- Responsabilité civile professionnelle	65 015	65 089
- Protection juridique et divers	21 450	20 245
- Catastrophes naturelles	6 474	6 455
- Acceptations	495	2 636

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NON-VIE	406 326	392 477
---	----------------	----------------

- Variation "Primes à annuler"	(200)	39
--------------------------------	-------	----

TOTAL "PRIMES" NON-VIE	406 126	392 516
-------------------------------	----------------	----------------

CHIFFRE D'AFFAIRES VIE

- Capital variable	66 388	116 988
- Décès-vie grande branche et collectives	29 033	27 030
- Primes Epargne-Retraite	776 878	952 370

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES VIE	872 299	1 096 388
-------------------------------------	----------------	------------------

CHIFFRE D'AFFAIRES "ACTIVITÉ SECTEUR BANCAIRE"	24 838	26 456
---	---------------	---------------

CHIFFRE D'AFFAIRES "AUTRES ACTIVITÉS"	2 888	2 881
--	--------------	--------------

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 306 151	1 518 241
---------------------------------	------------------	------------------

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

VII - Autres informations

7.1 - Engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements d'indemnité de départ en retraite sont couverts par des contrats d'assurance.

7.2 - Effectifs moyens des salariés

2004	2005	2006	2007	2008
1 122	1 148	1 173	1 222	1 251
	(dont 3 MFPS)	(dont 1 MFPS)	(dont 1 MFPS)	(dont 1 MFPS)

7.3 - Honoraires des commissaires aux comptes

Un montant de 250 K euros est provisionné dans les comptes 2008.

MACSF assurances - Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - SIREN n° 775 665 631
MACSF prévoyance - Société d'Assurance Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - SIREN n° 784 702 375.
MACSF épargne retraite - Société Anonyme au capital de 58 737 408 € - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - 403 071 095 RCS NANTERRE
LE SOU MÉDICAL - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles
Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - 784 394 314 00032 RCS NANTERRE
MFPS - Mutuelle Française des Professions de Santé - Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité
Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - N° immatriculation 315 281 097

Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche, TSA 40100, 92919 LA DEFENSE CEDEX



M. A. C. S. F

Notre vocation, c'est **VOUS**

Mutuelle Assurance Epargne Financement